

Bonjour,

Si vous avez rédigé dans le passé un ou plusieurs articles pour MathémaTICE, vous pouvez leur conférer une licence, à choisir parmi les **cinq situations suivantes** :

- 1) Cet article peut être librement diffusé à l'identique suivant la licence CC-by-nd (<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/legalcode>)
- 2) Cet article peut être librement diffusé à l'identique dans la limite d'une utilisation non commerciale suivant la licence CC-nc-nd (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>)
- 3) Cet article peut être librement diffusé et son contenu réutilisé suivant la licence CC-by-sa (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/fr/legalcode>)
- 4) Cet article peut être librement diffusé et son contenu réutilisé pour une utilisation non commerciale (contacter l'auteur pour une utilisation commerciale) suivant la licence CC-by-nc-sa (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/fr/legalcode>)
- 5) Ne rien mettre pour rester dans le droit d'auteur classique.

Si vous choisissez entre les situations 1 à 4, merci de nous indiquer l'article et la licence choisie **en écrivant à mathematice@sesamath.net**